



Mondercange, le 23 juin 2020

Au Collège Échevinal de la
Commune de Mondercange

Concerne: intervention pour la séance du conseil communal du 29 juin 2020

Monsieur le Bourgmestre,
Messieurs les Échevins

Dans le cadre du règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la séance du 29 juin 2020 l'intervention suivante :

Lors de la séance du 27 septembre 2019, les conseillers du parti LSAP ont présenté une intervention au sujet de la mise en place d'une école en forêt. Il s'agissait d'en clarifier les dessous alors que l'initiative lancée par les enseignants n'était pas restée sans produire des remous auprès de certains parents.

Dans sa réponse, le Collège des Bourgmestre et Échevins a reconnu l'utilité de mettre en place une école fonctionnant en milieu forestier et en a félicité les enseignants. Il a entamé des recherches pour trouver l'endroit se prêtant le mieux à ce projet. Le choix s'est finalement porté sur le site hébergeant le chalet des scouts.

Bien que nous soyons conscients que l'arrêt produit par la crise sanitaire a eu un impact sur la planification, nous demandons au Collège des Bourgmestre et Échevins de bien vouloir fournir les réponses aux questions suivantes :

- le Collège des Bourgmestre et Échevins, peut-il confirmer qu'il maintient toujours le projet d'une école en forêt pour les élèves de notre commune ?
- est-il possible de donner un aperçu sur l'état d'avancement du concept et le timing ?
- qu'en pensent la commission scolaire et l'association des parents d'élèves ?

Veillez agréer, Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins, nos meilleures salutations.

Les Conseillers du Parti Socialiste,
Danielle BASTIAN ép. JUCHEM
Marc FANCELLI
René PIZZAFERRI
Christine SCHWEICH
John VAN RIJSWIJCK